L'École publique ne peut pas être l'angle mort de la présidentielle

Mesdames les candidates, Messieurs les candidats à l'élection présidentielle,

La rentrée scolaire a été marquée par de fortes tensions sociales et des mobilisations qui ont mis en lumière le malaise d'une partie de la jeunesse et des personnels de l'Éducation nationale. Les revendications des lycéennes et des lycéens, l'expression d'inquiétudes sur leurs conditions d'apprentissage et leur avenir-ont replacé l'École au cœur du débat public. Elles ont d'ailleurs déjà fait l'objet de premières réponses du gouvernement, notamment concernant l'orientation scolaire.

Mais ces mobilisations ne sont pas le signe de difficultés ponctuelles auxquelles il suffirait d'apporter quelques réponses immédiates et qui restent insuffisantes face aux enjeux. Elles révèlent surtout des fragilités structurelles et bien plus profondes : inégalités scolaires et sociales, ségrégation entre établissements, manque de moyens, difficultés à garantir partout un service public d'éducation de qualité. Autant de problèmes qui interrogent l'organisation même de notre système éducatif, ses priorités et les ambitions que nous lui donnons.

C'est donc l'École publique dans son ensemble qu'il faut aujourd'hui remettre au centre des attentions. Pas seulement pour répondre à l'urgence mais pour repenser les conditions dans lesquelles elle peut remplir pleinement sa mission. Il s'agit de garantir à chaque enfant, quelles que soient ses origines sociale et géographique, les mêmes possibilités d'apprendre, de s'émanciper et de construire son avenir.

À l'approche de l'élection présidentielle, alors que les propositions se multiplient, cette réflexion ne peut rester absente du débat. Les choix éducatifs que vous porterez engageront durablement l'avenir de notre société.

Nous vous demandons donc de préciser vos orientations et vos engagements, non seulement dans leurs intentions, mais aussi dans les mesures et les moyens que vous comptez leur consacrer en répondant à ces questions :

1) Une École publique « partout sur le territoire » : Comment comptez-vous refonder l'Ecole républicaine, creuset de notre Nation, pour rendre effectif l'égal accès au service public d'éducation sur l'ensemble du territoire, notamment dans le contexte de baisse démographique et de la réorganisation du maillage scolaire ?

2) La place de l'enseignement privé : Quelles obligations seront celles des établissements privés, sous contrat comme hors contrat, dans votre politique éducative, notamment au regard des inégalités scolaires et sociales qu'ils contribuent à renforcer ?

3) La mixité scolaire et sociale : Alors que la ségrégation progresse, quelles mesures prendrez-vous pour développer réellement la mixité dans l'ensemble des établissements ? Avec quelles conditions et quelles contraintes ?

4) Les moyens pour l'École publique : Quel financement accorderez-vous au service public d'Éducation pour mettre en œuvre ces mesures ?

5) Rythmes scolaires et temps de l'enfant : comment comptez-vous faire évoluer l'organisation des temps scolaires, périscolaires et extra-scolaires pour mieux répondre aux besoins de l'enfant, à la lumière des conclusions de la Convention citoyenne du CESE ?

6) Et enfin, quel rôle entendez-vous donner à l'éducation populaire aux côtés de l'École publique dans l'émancipation, l'éducation à la citoyenneté et la réduction des inégalités ? Comment leur garantir des financements publics pérennes, pluriannuels et à la hauteur de leurs missions ?

Nous rendrons publiques les réponses des candidat.es et les diffuserons afin que chacun·e puisse mesurer les engagements pris.

A l'heure où la France de demain a besoin de l'École républicaine, quel horizon proposez-vous à ses élèves ?

A Paris, le 17 novembre 2026

Marie-Laure Tirelle, Secrétaire Générale du Cnal
Elisabeth Allain-Moreno, Secrétaire Générale du SE-Unsa
Morgane Verviers, Secrétaire Générale de l'Unsa Education
Anne-Charlotte Rossi, Présidente de la FCPE
Hélène Lacassagne, Présidente de la ligue de l'enseignement